

LES PROJETS IMMOBILIER D'ORANGE : L'HISTOIRE SANS FIN.

Après une avalanche ininterrompue de projets immobiliers, notre direction s'attaque aujourd'hui au site de St Jacques De La Lande.

En effet, une partie des salariés résidant actuellement sur le site de St Jacques vont rejoindre pour partie un nouveau site sur Chantepie (rue Bignon), quant aux autres ils vont venir grossir les rangs de ceux qui se pressent, voire se massent déjà sur Orange Avenue.

Dans ce futur projet présenté aux élus du CSEE, la CFDT a déjà relevé plusieurs problèmes importants : parking, peu de transport, accessibilité difficile, pas de restauration collective et la liste à la Prévert ne s'arrête malheureusement pas là....

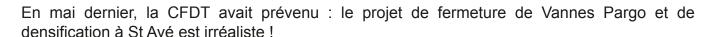
Nous constatons que, comme d'habitude, le bien-être des salariés est sacrifié sur l'hôtel de la finance et des environnements Flex à tout va. La CFDT n'est pas opposée à l'optimisation de l'empreinte immobilière comme sur le site de Lanester, mais cette dernière doit se faire dans le cadre d'une RSE raisonnée ne dégradant pas les conditions de travail des salariés.



CFDT La restera vigilante sur les projets immobiliers proposés par la direction et garante d'un environnement de travail agréable les pour tous salariés.



VANNES – ST AVÉ: TOUS COMME DES SARDINES EN BOÎTE?!



Résultat ? L'expertise indépendante confirme : ça ne passe pas !

- •Trop de salariés dans un bâtiment trop petit.
- •Un parking saturé dès le premier jour (salariés, pool électrique, techniciens...).
- •Des conditions de travail dégradées avant même d'avoir déménagé.

La direction persiste, mais la réalité est implacable :

- •On ne peut pas pousser les murs.
- •On ne peut pas agrandir le parking.
- •On ne peut pas entasser les salariés comme des sardines!

LA CFDT DIT NON!

Suite à nos multiples interventions et à notre demande d'expertise la direction a accepté de faire des compromis sur le réaménagement. Malgré ces changements louables, ce projet immobilier reste ce qu'il est et met en danger notre quotidien et surtout nos conditions de travail.

La CFDT confirme que ce bâtiment ne pourra pas accueillir l'ensemble des salariés et des activités qu'il doit héberger, et, que le parking est dans l'incapacité d'absorber à la fois, véhicules de pool électrique, véhicules des salariés ainsi que les différents véhicules des techniciens.

Nous refusons un déménagement précipité et irréaliste.

SALARIÉS, NE RESTONS PAS SERRÉS!

Ensemble, exigeons un projet viable, respectueux de nos conditions de travail et de notre dignité.



Elus & suppléants CSEE :

AVRIN Laurence - BRAS Laurent - CAILLET Erwann - CRISON Denis - DRIBAL Mohamed - GIRAUD Maeva - GUESDON Rozenn - LAPRE Julien - LE GOUPIL Valérie - HETET Henda - VIVIER Mireille AUTRET Arnaud - AZZOPARDI Thierry - BATIFOL Laurie - CARRÉ Hélène - DOUASSE Hassan DUBOIS Margot - FAUGEROUX Catherine - LE SAUZE Franck - SEKMA Véronique DSCO : NARAÏNEN Nicole







